

Avant la mobilité

- Remplir le formulaire, créer ses identifiants et enregistrer ses données personnelles sur l'espace personnel/ Date limite : 26 avril 2019 (1er appel) - 26 octobre (2nd appel)
- Début mai 2019 : commencer à remplir les étapes "Avant la mobilité"/ Date limite : départs au 1er semestre : 12 juillet 2019 - départs au second semestre : 6 décembre 2019

Pendant la mobilité

- Déposer les documents des étapes "Immédiatement à l'arrivée", cela déclenche le versement de 70% des aides Erasmus et Mobi-Centre et 100% du forfait semestriel de l'A.M.I.
- Mettre à jour le Learning Agreement à chaque fois que nécessaire/ Date limite : voir avec l'université d'accueil s'il y a une date limite pour changer votre inscription aux cours

Après la mobilité

- Déposer tous les documents jusqu'au "Transcript of records", cela déclenche le versement du solde des aides financières et la reconnaissance des crédits validés
- Déposer le relevé de notes de Tours pour clore le dossier définitivement/ Date limite : 1er septembre 2020